

Berne, le 18 avril 2012

CONCOURS EUROVISION DE LA CHANSON ET DROITS HUMAINS EN AZERBAÏDJAN

Sinplus

Chers Sinplus,

Votre chanson « Unbreakable » a séduit le jury de sélection et vous avez été choisis pour représenter la Suisse au Concours Eurovision de la chanson fin mai à Bakou. Au nom d'Amnesty International, je vous adresse toutes mes félicitations et espère que l'Azerbaïdjan ne sera que la première étape d'une carrière internationale !

Fin novembre, Amnesty International a écrit à toutes les personnes participant à la procédure de sélection suisse au Concours Eurovision de la chanson. Nous voulions informer ces personnes de la situation précaire des droits humains en Azerbaïdjan et attirer leur attention sur la campagne pour la libération de Jabbar Savalan, emprisonné pour le simple fait d'avoir critiqué le président Aliyev sur Facebook.

Nous sommes heureux de pouvoir vous annoncer que Jabbar Savalan a été libéré le 26 décembre 2011. La contribution d'Amnesty a été déterminante, et ceci grâce au soutien de milliers de personnes dans le monde entier. Mais quatorze militants se trouvent encore en prison – uniquement parce qu'ils ont fait usage de leur droit à la liberté d'opinion et ont participé à une manifestation pacifique critiquant le régime en mars et en avril 2011.

La répression n'épargne pas les artistes : au soir du 17 mars 2012, les deux jeunes chanteurs Jamal Ali et Natig Kamilov ont été arrêtés – et, selon certains témoignages, également torturés – car ils avaient tenu des propos négatifs au sujet du président. Cela dans le pays où l'Europe s'apprête à célébrer ses talents musicaux dans quelques semaines.

Le Concours Eurovision de la chanson sera suivi par quelques 120 millions de personnes. Il ne faut donc pas s'étonner que l'Azerbaïdjan ait investi beaucoup d'argent pour donner de lui-même l'image d'un pays progressiste et démocratique. Le régime ne veut surtout pas montrer ce que cache cette façade : des personnes sont emprisonnées pour délit d'opinion, et le simple fait de crier « liberté » dans la rue peut conduire derrière les barreaux.

L'organisatrice du Concours Eurovision de la chanson, l'*European Broadcasting Union* (EBU), est au courant de cette situation critique. Elle n'a pour l'instant pas eu le courage de dénoncer publiquement la répression et la restriction du droit à la liberté d'opinion en Azerbaïdjan.

Par cette lettre, Amnesty International souhaite vous inviter à soutenir sa campagne pour la libération de quatorze prisonniers d'opinion. Ils sont emprisonnés depuis avril 2011 pour avoir demandé la liberté et la démocratie. En tant qu'espoir de la Suisse au Concours Eurovision de la chanson, vous avez un rôle important à jouer : lorsque vous êtes amenés à vous exprimer au sujet du Concours, parlez des violations des droits humains et mentionnez la campagne d'Amnesty sur votre page Facebook :

<http://amnesty.org/en/azerbaijan-running-scared>. En tant

qu'auteurs-compositeurs-interprètes, vous connaissez l'immense pouvoir des mots : parler d'une personne ou d'un événement permet de ne pas l'oublier. La médiatisation aide à protéger celles et ceux qui combattent au premier rang contre des régimes despotiques.

Amnesty International n'appelle en aucun cas à boycotter la manifestation de Bakou. Nous voyons au contraire le Concours Eurovision de la chanson comme une occasion unique d'améliorer sensiblement la situation des droits humains en Azerbaïdjan. Nous pensons que vous, Sinplus, pouvez faire beaucoup pour atteindre ce but.

Nous vous remercions de votre engagement et vous souhaitons plein succès à Bakou !

Meilleures salutations,

Manon Schick
Directrice